



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

SOURCING

SONDAGE DE L'INTERET DES OPERATEURS ECONOMIQUES POUR LA FUTURE
EXPLOITATION DE LA BASE NAUTIQUE DES COUFLONS

Dossier support

Présentation de la base nautique des Couflons

Localisation

La base nautique est située Rue du Camping, Base Nautique des Couflons, 41110 Seigy.

Elle est encerclée au Nord-Est et Nord-Ouest par le Cher canalisé et au Sud / Sud-Ouest par un terrain de camping privé

Autorité publique compétente

Située sur le territoire de la Commune de Seigy, la gestion de la base nautique des Couflons est une compétence intercommunale exercées par la Communauté de Communes Val de Cher Controis

La base nautique des Couflons se situe sur tout ou partie des parcelles cadastrales suivantes : 0029 – 0507 – 0491 – 0465 – 0494 – 0471.

L'ensemble des parcelles sont situées en zone N (naturelle) au PLUi de l'ex Val de Cher Controis et en secteur A d'aléa 2 au Plan de Prévention des Risques d'Inondation du Cher.

Il règlement applicable en zone N ne permet aucune construction. Il autorise simplement les équipements sportifs qu'il définit ainsi :

- Les équipements sportifs de plein air,
- Les autres équipements recevant du public non constitutif d'urbanisation.

Caractéristiques urbanistiques du site

Occupation des rives du Cher	Les titres d'occupation temporaire des rives du Cher et de leurs aménagements sont délivrés par le Nouvel Espace du Cher (NEC) qui, depuis le 1 ^{er} janvier 2021, est compétent en matière de gestion et de valorisation du domaine public fluvial.
Bâtiments et équipements	<p>Le site se compose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un terrain herbeux d'environ 2,8 hectares sur lequel est aménagé un terrain de pétanque ; • D'un bâtiment posé sur pilotis, d'une superficie de 140 m² et construit début des années 2000. Il comprend : <ul style="list-style-type: none"> ○ Au rez-de-chaussée, un espace de stockage ainsi que des toilettes PMR ; ○ A l'étage, des vestiaires, un local technique, deux toilettes. • D'un parc à bateaux clôturé d'une superficie de 1 500 m² (grand enclos), le long de la voie d'accès à la base nautique ; • D'un petit parc à bateau d'environ 160 m² proche du Cher (petit enclos) ;
Occupants actuels	<p>Quatre occupants exercent concomitamment leurs activités sportives et/ou économiques sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La société Orange Evasion (croisières sur le Cher à bord du <i>Tasciaca</i>) ; • L'Aviron Club – Val de Cher / Saint-Aignan (pratique sportive de l'aviron) ; • Club de Voile du Lac des 3 Provinces (pratique ludo-sportive de la voile) • Aventure Canoë – Club canoë de la Vallée du Cher (descente du Cher en canoë). <p>A la date du présent sourcing, les quatre occupants sont titulaires d'un titre d'occupation du domaine public valable jusqu'au :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 septembre 2024 pour Aventure Canoë • 31 décembre 2024 pour les trois autres occupants.
Orientations politiques	<p>La Communauté de Communes Val de Cher Controis envisage de confier l'exploitation des activités touristiques et économiques de la base nautique à un opérateur unique.</p> <p>Dans la mesure du possible, la Communauté de Communes Val de Cher Controis souhaite pouvoir maintenir la présence des associations et club, y compris en limitant leurs activités à leur objet premier, à savoir la pratique et la diffusion du sport.</p>